



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2025

No 02-2025 – Séance du 28 janvier 2025

PA Praz Grisoud - Référendum

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du 18 juin 2024, Monsieur le Conseiller communal C. Schwab est intervenu et a relevé les engagements financiers consentis par les référendaires d'une part et les promoteurs du projet d'autre part.

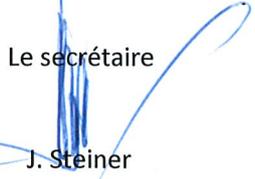
Fort de ces informations, la Municipalité a, de son côté, procédé aux relevés des coûts liés à ce référendum, coûts inhérents à l'engagement des services communaux dans les différentes étapes de la procédure.

Il en résulte un montant de plus de CHF 46'000.-, résumés en quelques postes, dont voici le détail :

Matériel de vote (impression et distribution)	CHF	14'291.28
Flyer « tous ménages » (impression et distribution)	CHF	2'156.28
Débat public	CHF	8'890.77
Scrutin	CHF	1'250.-
Heures de personnel	CHF	19'500.-

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic   Le secrétaire 

A. Bovay J. Steiner

Blonay, le 7 janvier 2025

Délégation municipale : M. le Syndic

Copie : Bureau du conseil communal – Service des finances